LES PRÉREQUIS POUR ACTIVER MA E-CPS SANS LECTEUR DE CARTE CPS

- Je dois posséder une carte de la famille CPx ;
- Je dois avoir un lecteur de carte à proximité ;
- Je dois avoir mon téléphone portable à proximité ;
- Je dois avoir le logiciel cryptolib CPS installé. Pour Windows CryptolibCPS-5.1.9_x64.msi.
 Pour Mac OSX
- Le gestionnaire de certificat CPS doit être actif.

COMMENT ACTIVER MA E-CPS AVEC LECTEUR DE CARTE CPS ?

1. Je télécharge l'application e-CPS sur mon téléphone
2. Sur mon ordinateur, je me rends sur : https://wallet.esw.esante.gouv.fr (Eviter Firefox)
3. J'insère ma carte dans le lecteur, je sélectionne le certificat correspondant à ma carte et je clique sur OK
4. Je clique sur "Pro Santé Connect" et renseigne mon Code Porteur. Le code porteur correspondant au code aux 4 chiffres "code confidentiel" présent sur le courrier de réception de ma CPS.
5. Je clique sur "**commencer l'activation**"
6. J'arrive sur la page d'activation sur laquelle un QR code s'affiche
7. Je prends mon téléphone et j'ouvre l'application mobile e-CPS, puis je clique sur "Commencer l'activation"
8. Sur mon application mobile e-CPS, je clique sur "Scanner un QR code«
9. Avec mon téléphone, je scanne le QR code présent sur mon écran d'ordinateur
10. Je recopie le code affiché par l'application e-CPS sur mon ordinateur
11. Sur mon ordinateur, je crée puis confirme mon mot de passe. **Mon mot de passe me servira à utiliser et déverrouiller ma carte e-CPS**

Votre e-CPS est activée !

GROUPEMENT RÉGIONAL e-santé BRETAGNE

https://esante.gouv.fr/Jactive-ma-e-CPS-avec-ma-carte